

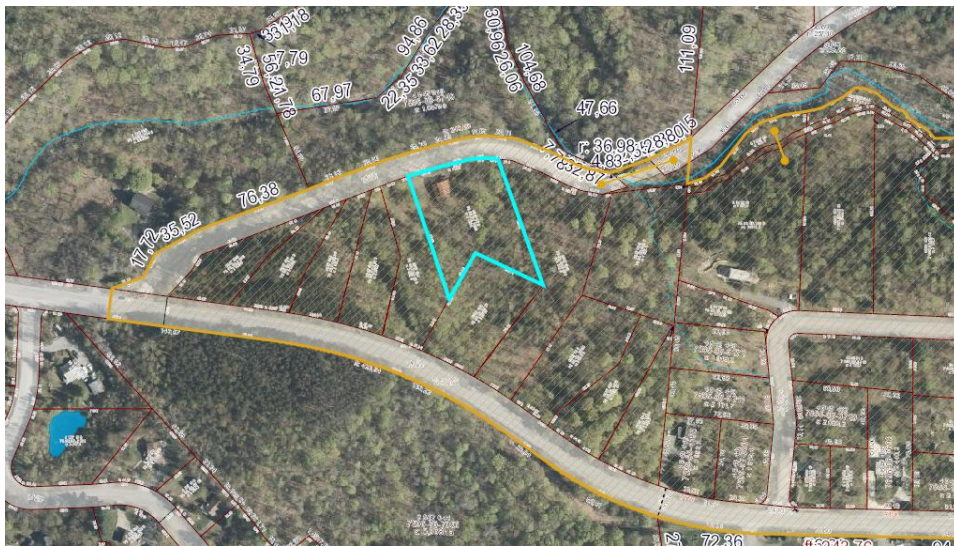
AVIS PUBLIC

DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉMOLITION

ADRESSE : 2342, chemin Poissant

AVIS public est par les présentes donné, aux personnes et organismes intéressés :

QUE le propriétaire du bâtiment situé au 2342, chemin Poissant, lot 6 527 029 du cadastre du Québec, a présenté à la Ville de Sutton une demande afin d'obtenir, en vertu du *Règlement relatif la démolition d'immeubles* numéro 261, l'autorisation de démolir le bâtiment situé à l'adresse concernée.



QUE toute personne qui désire s'opposer à cette démolition doit, dans les dix (10) jours suivant la publication du présent avis, soit au plus tard le 16 mars 2026, faire connaître par écrit les motifs de son opposition à la greffière de la Ville de Sutton, Mme Geneviève Bonnichon, en déposant sa lettre à l'hôtel de ville situé au 11, rue Principale Sud à Sutton, son opposition écrite motivée ou par courriel au dir.greffe@sutton.ca.

QU'UNE séance du comité de démolition aura lieu le **18 mars 2026** à 10h30 à la salle communautaire de Ville de Sutton, sis au 11, rue Principale Sud.

Donné à Sutton, ce 5^e jour de mars de l'an 2026.

Geneviève Bonnichon, LL.B, notaire
Greffière et directrice des affaires juridiques